

Application informatique – Collaboration pluridisciplinaire dans le cadre des trajets de soins

Doc	a136015
Date de publication	10/12/2011
Origine	NR
Thèmes	Informatique

Un conseil provincial demande l'avis du conseil national concernant le développement de MediPath, une application informatique pour la gestion de la collaboration pluridisciplinaire dans le cadre de trajets de soins.

Avis du Conseil national :

En sa séance du 10 décembre 2011, le Conseil national a examiné votre demande d'avis concernant le développement de MediPath, une application informatique pour la gestion de la collaboration pluridisciplinaire dans le cadre de trajets de soins.

Le Conseil national reconnaît l'utilité de l'échange de données médicales dans le contexte d'une équipe pluridisciplinaire.

Dans le cas présent, il a été demandé à la firme MediBridge d'élaborer une solution permettant la consultation et le suivi des données d'un patient au sein d'une équipe pluridisciplinaire de manière transparente, conviviale et sécurisée, à partir du dossier médical électronique.

Dans le projet présenté, l'équipe pluridisciplinaire se compose au minimum du médecin généraliste, d'un éducateur, d'un médecin spécialiste, d'un diététicien, d'un podologue et est éventuellement complétée par d'autres praticiens professionnels.

Le Conseil national attire l'attention sur le fait que ce transfert de données est subordonné au consentement du patient dûment informé au préalable ou de son représentant.

Le système MediPath doit être conçu de façon à ce que chaque praticien professionnel ne puisse consulter que les données nécessaires aux soins qu'il dispense. Par conséquent, l'information disponible doit être subdivisée en catégories pouvant être consultées en fonction de la discipline des différents praticiens professionnels.

Il y a lieu de prévoir un répertoire de protocoles d'accès permettant le traçage par le patient ou le médecin généraliste de l'accès aux données médicales.